BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4896

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MARSEILLE

Extrait de jugement

Date : 7 juillet 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
SDC DU 4 A 6 RUE HONNORAT.
Forme : syndicat de copropriété.
Activité : non renseignée.
Adresse : 4-6, rue Honnorat, 13001 Marseille.
Complément de jugement : Par ordonnance du 7 juillet 2026, rendue par la vice-présidente du Tribunal judiciaire de Marseille selon l'article 29-1 de la loi du 10 juillet 1965, Mme Corinne BERT a été désignée en qualité d'administrateur provisoire de la copropriété sise 4-6, rue Honnorat, 13001 Marseille. Les créanciers de cette copropriété sont invités à déclarer, dans un délai de trois mois à compter de la présente publication, leurs créances à : Corinne BERT C/O AGENCE PERIER GIRAUD, 273, rue Paradis, 13006 Marseille. L'ordonnance de dégustation de l'administrateur provisoire emporte suspension de l'exigibilité des créances autres que publiques et sociales ayant leur origine antérieurement à cette décision pour une durée de douze mois conformément à l'article 29-3-1 de la loi du 10 juillet 1965. N° RG : 26/466